



**Le 1er vice président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), Mamadou Mota, a été condamné à 18 mois de prison en compagnie de deux autres cadres de son parti.**

Les mis en cause ont été reconnus non coupable des chefs d'accusation de « tentative d'évasion » et « destruction de bien publics », mais le juge a confirmé la peine prononcée en première instance : « rébellion en bande à la prison centrale de Yaoundé Kondengui ».

Ayant donc déjà passé près de 17 mois en prison, ces cadres du parti de Maurice Kamto sortiront théoriquement le mois de novembre.